





Edito

Le Follaton, qui, durant le mandat précédent, nous a partagé ses émotions et ses interrogations, me rend la plume pour ouvrir le 1er bulletin de ce nouveau mandat. Merci à lui d'avoir apporté un peu de douceur, de candeur maligne, de sagesse. J'espère qu'il nous fera le plaisir de revenir nous promener dans son univers, nous faire nous poser des questions salutaires.

En cette fin d'année 2020, il se serait sûrement demandé pourquoi, au printemps, malgré une météo magnifique, si peu de personnes se promenaient, venaient stationner à ses pieds pour partir randonner au « grand bec » ? Comme il aurait encore plus été étonné de voir, cet automne, les passants déambuler avec un masque devant la bouche !!!

Quelles questions a-t-il bien pu se poser ? Il nous soufflera bien ses impressions, le Follaton est bavard de nature. Nous allons donc bientôt en finir avec cette satanée année 2020, qui nous aura perturbée dans nos vies, nos convictions, notre liberté, notre travail, nos activités, mais aussi pour beaucoup dans notre santé, et de manière dramatique pour certains. Même en basculant en 2021, la situation ne va pas changer, nous allons encore vivre des mois dans un contexte particulier, avec toute l'angoisse que cela peut engendrer pour bon nombre d'entre nous.

Ces lignes sont écrites au lendemain du 11 novembre qui commémore la fin de 4 années de guerre atroces pour ceux qui l'ont faite, difficiles pour ceux de l'arrière. Rien n'est comparable, mais ce que nous vivons aujourd'hui, dans la privation de nos activités, sorties, rencontres, n'est sûrement rien à côté de ce que nos aïeux ont connu.

Et une des grandes différences est que nous sommes tous en capacité d'agir pour nous protéger et protéger les autres. Alors, même si nous pouvions reprocher beaucoup de tergiversations, retournements de la part des « sachants », faisons le, avec intelligence.

Malgré tout, « la vie continue », l'augmentation importante depuis quelques années du nombre d'enfants entrant à l'école montre l'attrait de notre territoire pour de jeunes couples. La place du village résonne quotidiennement de rires d'enfants. Cela n'était plus le cas depuis des décennies. Comme quoi, tout recommence. Différemment.

L'équipe municipale vous souhaite bonne lecture et vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021 !

André Bois



NOUVEAUTÉ : permanence des élus en mairie

Afin de vous permettre de venir à la rencontre des élus pour échanger sur divers sujets et afin d'ouvrir la mairie avec un créneau supplémentaire pour les personnes qui travaillent la semaine et ne peuvent venir en mairie lors des permanences, nous vous proposons de rencontrer les élus les 1er et 3ème samedis du mois de 10h à 12h. Si vous avez des questions précises, n'hésitez pas à nous les transmettre en amont des rencontres.



AGENDA

En ces temps troublés, il est très difficile de prévoir raisonnablement un agenda sur le long terme que ce soit pour la municipalité ou les associations. Nous vous tiendrons informés des manifestations via le Dull'info, le site internet de la mairie et sa page Facebook.

Pour autant, dans l'immédiat, nous invitons les habitants arrivés sur Dullin entre 2017 et 2021 à une rencontre avec l'équipe municipale le **Dimanche 17 Janvier 2021 à 9h30, à la salle des fêtes.**

Cet accueil des "nouveaux arrivants" sera suivi des **vœux de la municipalité à 11h** auxquels tous les habitants sont conviés.

sommaire

Edito	page 2
Commune	page 4
CCLA	page 8
Commune	page 7
Territoire	page 12
Jeunesse	page 13
Travaux	page 16
Culture	page 17
Solidarité	page 18
Portrait	page 19
Environnement	page 20
Tourisme	page 21
Urbanisme	page 22
Etat-civil	page 23
Côté pratique	page 23
Le comité des fêtes	page 24





Soirée d'échanges

En octobre dernier, dans la salle des fêtes, avait lieu une soirée d'échanges lors de laquelle les habitants de la commune étaient conviés à venir rencontrer la nouvelle équipe municipale et à participer à un temps d'échanges autour de thématiques liées à l'avenir de la commune. Ainsi, vous êtes une soixantaine à être venus vous exprimer autour de différents sujets. Tous les élus de la commune tiennent à vous remercier sincèrement de votre présence, et comptent organiser plus régulièrement des moments d'échanges avec les habitants.

Pourquoi donc ?

Plutôt que de foncer tête baissée sur certaines actions et de multiplier des réunions publiques peu fréquentées où les projets évoqués sont déjà à un stade très avancé, l'idée était de pouvoir rassembler les envies des dullinois, en faire une synthèse que nous allons vous présenter ci-dessous, s'emparer des idées, et prioriser certains projets réalistes et nécessaires pour que Dullin poursuive sa route (une réunion de l'équipe municipale est prévue à ce sujet en décembre, après que ces lignes soient écrites). Si certaines de vos questions posées pendant cette soirée ne trouvent pas réponses dans cet article, il est probable que, dans un souci d'éviter une redondance, elles les trouvent dans d'autres articles tout au long de ce bulletin. Dans le cas contraire, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Ainsi, plusieurs tables avaient été disposées afin que tout un chacun puisse naviguer de sujet en sujet autour de « grands axes » : Urbanisme/Voirie, Agriculture/Sentiers, Vie Sociale/Animation, Environnement, Aménagement Chef-Lieu, Tourisme/Mobilité.

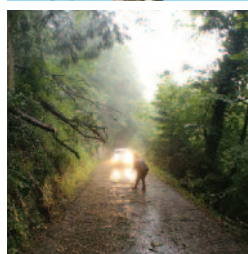
Après «dépouillement», nous vous présentons ici un pêle-mêle de ce qui s'est dit lors des échanges :



Urbanisme / Voirie

Il est ressorti une inquiétude concernant essentiellement la sécurité et la vitesse des automobiles dans plusieurs hameaux. Il a notamment été demandé à de nombreuses reprises une optimisation de la signalisation de plusieurs priorités à droite, ainsi qu'un marquage au sol dans la montée du Fayet et entre Vergenude et Les Gabriaux.

La montée du Fayet présente beaucoup d'interrogations tant pour son entretien que pour la sécurisation, mais le souhait de la conserver a été entendu. Plusieurs idées ont émergé pendant les échanges : une ligne blanche côté « falaise » pour améliorer la visibilité par temps défavorable, et la mettre en sens unique dans le sens de la montée.





Le hameau des Gabriaux est à la fois « victime » d'automobilistes pressés mais aussi de traversées de poids lourds dont certains y sont envoyés bien malgré eux par leur GPS qui trouve ici un raccourci. Une concertation avec les habitants va être nécessaire pour trouver un compromis permettant de réguler la vitesse des véhicules, garder la route praticable pour les engins agricoles, ne pas remplacer une nuisance par une autre, etc.

La question des miroirs de sécurité à certains carrefours a aussi été soulevée. Un miroir a d'ores et déjà été acheté et installé dans le chef-lieu, un autre à Vergenucle d'en bas a été remplacé car devenu obsolète.

Les abri-bus : Un nouvel abri-bus sort de terre à Vergenucle d'en bas afin de poursuivre la sécurisation des jeunes Dullinois dans le cadre de leur transport entre la maison et l'école. Une question nous a été posée concernant la lumière de ces installations qui ne fonctionnent plus sur certaines d'entre-elles. L'entreprise responsable est contactée depuis plusieurs mois et doit intervenir.

Chateau partagé : Au niveau des terrains de tennis, il y a une confusion pour certaines personnes qui souhaitent se rendre au château partagé mais qui suivent le panneau « e château » qui sont deux lieux différents. Il serait intéressant de re-faire des panneaux directionnels dans le centre du village comme dans les hameaux.



Sentiers / Agriculture

Les remarques autour des sentiers ont été essentiellement liées à deux sujets :

Le manque de signalisation et/ou des éléments à remettre en état.

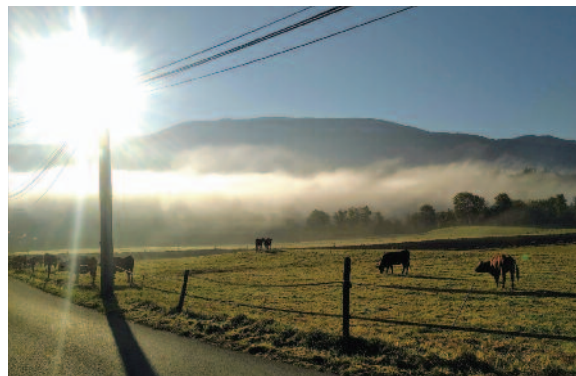
Une meilleure signalisation semble nécessaire quant à la bou-

cle du Follaton depuis le chef-lieu, il est aussi rencontré un problème de ce type à la cascade du Rondelet. Plusieurs éléments pédagogiques de la randonnée « La vache et le Follaton » qui mène au belvédère du Grand Bec sont endommagés et nécessitent un remplacement.



L'accessibilité à certains sentiers

Il a été évoqué que peu de promenades sont possibles en poussette, qu'il manque des zones pour éviter de marcher sur les routes notamment sur la route qui monte à la coopérative d'Ayn, que l'accès à un sentier normalement accessible à cheval ne l'est plus par la présence de vaches, qu'il serait intéressant de rouvrir le sentier de la grotte de Mandrin, et que certains sentiers sont trop étroits.



Côté Agriculture, plusieurs envies ont été signalées :

- Coupler la coop avec une épicerie/magasin de fruits et légumes locaux
- Préserver le foncier agricole
- Travailler sur le renouvellement des générations en agriculture : aider les nouveaux installés
- Accompagner financièrement les agriculteurs pour le déve-

loppement de l'agroforesterie pour faire face aux changements climatiques

- Avec la CCLA, favoriser l'autonomie alimentaire locale : que ce soit en maraîchage mais également en arboriculture, production de céréales panifiables, oléagineux.

Il a aussi été demandé s'il était possible de valoriser les coupes d'arbres des parcelles communales au profit des habitants.

Nous profitons de cet article pour rappeler que, suite à plusieurs retours d'habitants, l'accès aux prés et sentiers par des véhicules motorisés est réservé aux services d'entretien, aux agriculteurs ou propriétaires de parcelles dont l'entretien nécessite un véhicule, et aux associations de chasse. Toute pénétration du milieu par des quads, 4x4, et motocross est strictement interdite.



Vie sociale/Animation

• Lien entre les habitants, lien entre les habitants et la mairie

Cette soirée a été l'occasion de constater que nous aimions tous discuter, partager et mettre des visages sur des noms. De là, il a donc été logique d'entendre qu'il serait bon d'accueillir les nouveaux arrivants à Dullin.

Plusieurs personnes ont aussi souhaité qu'à l'avenir, soient organisés des « **apéros dans les hameaux** » à la manière de la « Fête des voisins » pour créer à la fois un moment convivial, mais aussi pour que le ou la conseiller(ère) habitant le hameau puisse porter la voix des habitants concernés en mairie.

Ce type de moments conviviaux existe déjà dans certains hameaux : communiquons entre nous, soyons courtois et solidaires dans nos villages ruraux !

La création de la **page facebook** est appréciée ainsi que le **Dull'info**. D'ailleurs, nous tenons à vous remercier pour vos remarques constructives qui permettent d'actualiser et de mutualiser les informations et l'actualité sur notre village.

• Animations

Cette année, l'exposition **Jardin des Toiles** n'a pas eu lieu mais son équipe a besoin de bénévoles.

Le travail et la bonne dynamique du **Comité des Fêtes** ont été soulignés. Les habitants et les élus sont très fiers d'avoir un comité des fêtes si dynamique et chacun souhaite que cela se poursuive pour les années à venir.

Il a été proposé également de créer un **club de vélo route**.

• Infrastructures liées à la mairie

> **Aire de jeux** : Force est de constater que les jeux en bois se dégradent beaucoup et qu'en plus d'un entretien, certains jeux ont besoin d'être changés.

> **Auberge de Mandrin** : La vétusté et l'hygiène du bâtiment ont été soulevées avec plusieurs idées soumises pour l'avenir du lieu : Agrandissement, Cantine scolaire, Rafranchissement, Epicerie, lieu multi-services, Bistrot, soirées à thèmes, lieu pour les habitants et pour les touristes, etc.

• Nuisances

> **Bruit de l'autoroute** (photo 09) : il a été proposé de rencontrer la sous-préfète et l'AREA afin d'échanger sur les nuisances de plus en plus fortes liées au trafic qui augmente d'années en années et d'étudier quelles solutions seraient envisageables. Sachez que nous ne sommes pas la seule commune à subir ces nuisances : nous essayons collectivement d'étudier la problématique. Il a été soumis l'idée de négocier les tarifs de l'autoroute.



> **Chiens** : Problèmes récurrents dans plusieurs hameaux : aboiements et errances sont monnaie courante.



Amenagement du chef-lieu

Globalement, le projet est apprécié tant au niveau esthétique que pratique et n'a pas suscité beaucoup de retours. Outre le projet d'aménagement, il a été demandé un endroit pour y créer un **jardin partagé** différent de la parcelle pour l'école.



Tourisme / Mobilité

L'**aire de jeux** est revenue sur le tapis dans cette thématique avec notamment l'idée d'une seconde installation au chef-lieu.

Il a été suggéré la création d'un **parking de covoiturage** vers le terrain tennis, ainsi que d'avoir la **possibilité de louer des vélos électriques** pour des déplacements entre communes et au lac.

Enfin, l'envie d'un dépliant et de plans pour la mise en avant des promenades sur le secteur a été exprimée.



Environnement / Patrimoine

Outre la présentation de projets déjà mis sur les rails par la commission Environnement (stérilisation chats errants en partenariat avec la Fondation 30 millions d'amis, valorisation des zones humides du territoire, création de zones Bzz, soutien de la biodiversité par diverses actions, labellisation village étoilé, etc), plusieurs autres envies ont été recensées :



- Faire des **fouilles archéologiques** en bas de la route de la planchette ;
- Menée une réflexion sur les énergies renouvelables et notamment sur la création d'une **centrale villageoise photovoltaïque**
- **Ecopaturage**
- Mise en place de **récupérateurs d'eau** de pluie
- Connaître l'**éthymologie** des noms de nos hameaux.

Vous serez bientôt informés de la mise en place de réunions concernant plusieurs projets à réaliser et à améliorer avec vous.

Cette soirée a aussi été l'occasion d'évoquer les différentes commissions existantes et la possibilité de les intégrer. Une vingtaine d'habitants ont déjà proposé leur nom pour prendre part aux actions, que ce soit grâce à leur savoir-faire, leur motivation ou leur compétence en conseil.

Si vous même souhaitez intégrer l'une des commissions (Sentiers, Environnement, Tourisme, Agriculture, Urbanisme ou CCAS), signalez-vous auprès de la mairie.



Petit mot sur la scolarité

La commission scolaire étant déjà bien en marche et en lien avec l'école et les représentants des parents d'élèves, aucune « table » n'avait été dédiée à ce thème.



Cependant, il est prévu de faire une « **réserve citoyenne** » à l'image d'autres communes en cas de fermeture de l'école dans le contexte de la crise sanitaire.

Les Commissions et les référents :



- **Environnement** > Sylvie Paquet (sylvie.paquet@dullin.fr)
- **Animation** > Alain Saby (alain.saby@dullin.fr)
- **Expo Jardin des Toiles** > Sylvie Paquet (sylvie.paquet@dullin.fr)
- **Equipements touristiques** > Marion Vanbervliet (marion.vanbervliet@ccla.fr)
Mireille Veyron (veyronmireille@orange.fr)
- **Scolaire** > Caroline Meynet (caroline.meynet@dullin.fr)
- **Communication** > Emmanuel Cabrit (emmanuel.cabrit@dullin.fr)
Marion Vanbervliet (marion.vanbervliet@ccla.fr)
- **Voiries et sentiers** > Maryan Ribicic (maryanribicic@gmail.com)
- **Finances** > Mireille Goumas (mvalourg@gmail.com)
- **Agriculture** > Philippe Ménard-Bocquet (menardbocquet@bbox.fr)
- **Social & lien avec les habitants** > Murielle Garcia (murielle.garcia73@wanadoo.fr)
- **Urbanisme** > Alain Saby (alain.saby@dullin.fr)
- **Conseil Intercommunal Enfants** > Marion Vanbervliet (marion.vanbervliet@ccla.fr)
- **Fusion Ayn / Dullin** > Alain Saby (alain.saby@dullin.fr)

Une nouvelle équipe à la tête de la CCLA

Bien que tous les Conseils municipaux aient été élus dès le 15 mars 2020, le Conseil communautaire a dû attendre le 8 juin pour prendre ses fonctions et agir sur les dossiers en cours. Ce jour-là, 18 nouveaux conseillers sur 28 ont intégré cette instance qui a installé le nouvel exécutif soit, à côté du Président et Maire de Dullin André Bois, 6 Vice-présidents et 5 membres du bureau.

Les principaux sujets auxquels nous nous attellerons concernent :

- les services à la personne (consolidation des modes d'accueil des tout petits enfants, veille sur les personnes les plus fragiles, véritable Maison France Service, évolution des services aux personnes âgées..)
- les mobilités sous toutes leurs formes (TER, vélo route, rézo pousse, parkings covoiturage..)
- l'économie (optimisation des terrains des ZA, lien avec le tourisme, l'agriculture..)
- l'environnement (gestion du lac, des zones humides, les me-

sures pour devenir un territoire neutre en consommation d'énergie)

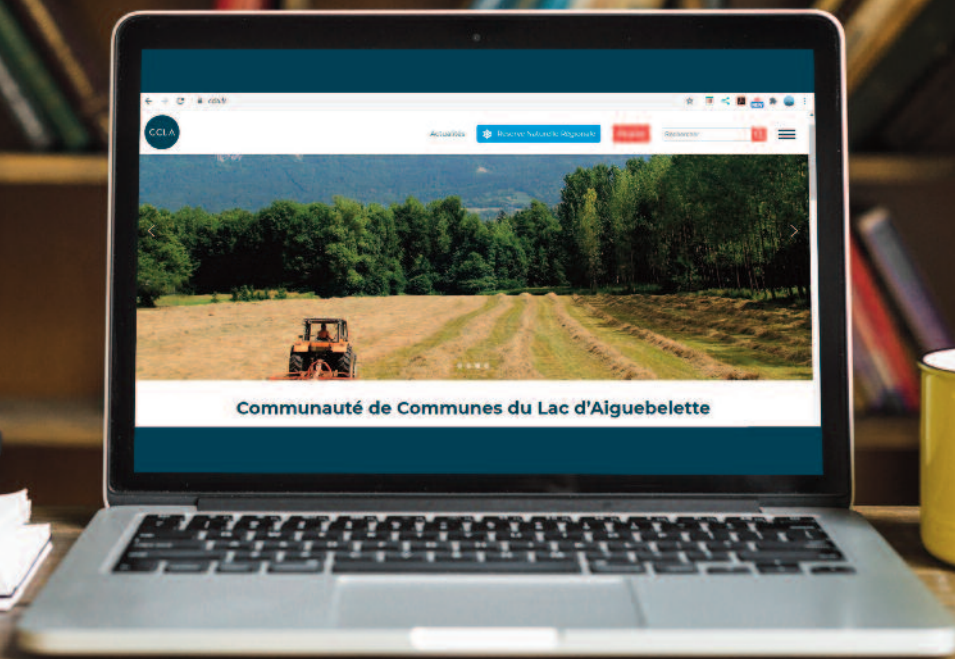
- et bien sûr, les sujets "obligatoires" comme l'assainissement, les déchets, etc

Lors du mandat précédent, le site internet de la CCLA était devenu obsolète. Une réorganisation et une modernisation ont été effectuées au printemps et vous pouvez maintenant suivre les activités actualisées de votre communauté de communes. Vu le nombre important de nouveaux élus, vu le contexte si particulier lié à ce virus, les périodes de confinement, les inquiétudes légitimes sur les questions de santé, d'emploi, de lien social, ce mandat a démarré dans des conditions vraiment particulières. Il n'en demeure pas moins que nous devons continuer à vivre, et à agir.

*André Bois,
Président de la Communauté
de Communes du Lac d'Aiguebelette*



Le nouveau site internet de la CCLA est en ligne



Désormais, vous pourrez retrouver les actualités de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette, des informations sur la vie courante, et de nombreux services numériques pour des paiements en ligne sont ou seront en fonctionnement très vite : redevance déchets, de droit de navigation, carte de plage, informations sur les services de la CCLA : déchèterie, offre d'emploi du territoire, transports scolaires, petite enfance, etc.

Rendez vous sur : **www.ccla.fr**

La CCLA est également sur **Facebook** : **@Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette**

Quelles suites pour le projet de territoire ?

Comme vous le savez, la démarche participative d'élaboration du Projet de Territoire de la CCLA a pris fin il y a maintenant un an, et le document produit a été présenté en octobre 2019.

Afin de passer le témoin, le Conseil Communautaire sortant a créé un Conseil Local de Développement, instance citoyenne appelée à assurer le suivi et l'actualisation du Projet de Territoire. Près de quatre-vingt habitant-e-s du territoire s'étaient d'ailleurs manifesté-e-s lors de la soirée du 7 janvier 2020 pour poursuivre l'aventure et, éventuellement, s'engager dans cette instance. Hélas, l'épidémie de COVID-19 est passée par là et a mis un sérieux coup de frein à l'installation du Conseil citoyen qui reste à ce jour une coquille vide. Et pourtant, c'est précisément pendant la crise sanitaire que se fait le plus sentir le besoin de lien social, de vision partagée et de projets fédérateurs pour la communauté des habitant-e-s du territoire.

Quoi qu'il en soit, le travail produit collectivement en janvier n'est pas perdu, puisque les idées émises lors de cette soirée ont été précieusement gardées au chaud. Si l'installation de l'instance citoyenne a pris du retard à cause des difficultés à réunir plusieurs personnes dans une salle pour phosphorer, le

Conseil Communautaire n'en a pas moins avancé. En effet, une commission réunissant élu-e-s communautaires et municipaux a été créée par le nouveau Conseil Communautaire, afin de poursuivre la démarche.

Après s'être réunie plusieurs fois pour s'approprier le matériel brut produit en janvier, cette commission va maintenant proposer au nouveau Conseil Communautaire de recevoir le témoin transmis par le Conseil sortant, afin de valider la mise en place du Conseil citoyen.

Étant donné le contexte sanitaire et le confinement qui, une nouvelle fois, ralentissent les travaux, il vous faudra patienter encore un peu pour vous engager dans la démarche et participer à la mise en oeuvre du Projet de Territoire. Patience : sous la cendre, couve la braise !

*Frédéric Touihrat,
Maire d'Ayn et Vice-président à la CCLA
à la culture, la communication et
au projet de territoire.*



Auberge du Sougey

Après une saison estivale lors de laquelle l'Auberge du Sougey est restée fermée, la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette a lancé un appel à projet pour la reprise de l'établissement situé à Saint Alban de Montbel.

Pour mémoire, après l'attribution du bail commercial relatif à l'exploitation de l'auberge du Sougey le 9 mars 2020, le report de la signature du bail causé par la situation sanitaire à cette période puis finalement, la décision fin juin par le repreneur

de ne pas donner suite à la signature du bail, l'Auberge du Sougey est restée fermée cet été malgré l'intérêt d'un second candidat à la reprise qui a finalement fait marche arrière mi-juillet.

Dès lors, la CCLA recherche un partenaire professionnel pour la gestion et le développement de l'établissement dans le cadre d'un bail commercial. Après des visites sur site, plusieurs candidats se sont montrés intéressés. La CCLA réceptionne les projets jusqu'au lundi 11 janvier 2021 à 14h.

Mise en route de la station d'épuration

Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration sont en cours d'achèvement.

Le basculement des eaux usées dans la nouvelle unité de traitement est intervenu le 10 novembre après que les essais de bullage du bassin d'aération aient été validés. A l'issue les anciens bâtiments et ouvrages seront démolis et la phase d'aménagement des abords sera lancée.

La station d'épuration va entrer dans une phase de mise au point du processus de traitement et de suivi qui se terminera en début d'été avec une série de tests permettant de vérifier le respect des prescriptions inscrites au cahier des charges et notamment des performances épuratoires. La réception finale est envisagée en début d'été prochain.

Compte-tenu des contraintes sanitaires, des difficultés rencontrées lors des travaux de terrassement (présence de rocher) et des ajustements techniques qui ont été nécessaires, le chantier a pris plus de 7 mois de retard.



Suite du chantier de la voie verte

Dans la continuité de ce qui a été commencé lors du précédent mandat, la voie verte construite sur la rive Est du Lac d'Aiguebelette doit entrer dans une nouvelle phase de chantier afin de poursuivre la sécurisation des promeneurs et des cyclistes sur le tour du lac.

Cette phase sera liée au grand chantier financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes de la "Voie Verte des 5 Lacs", un projet d'itinéraire cyclable reliant Léman à Paladru en passant par les lacs d'Annecy, du Bourget et d'Aiguebelette.





PNR Chartreuse

Rôle et fonctionnement d'un Parc Naturel Régional

Un Parc naturel régional se doit d'être à l'écoute des projets. Il doit non pas se substituer aux initiatives locales, mais les favoriser, en être le moteur.

Son savoir-faire se trouve dans son intelligence à stimuler, à mettre en relation des partenaires, à coordonner et à orchestrer des actions, à monter des projets et à rechercher des compromis acceptables, à être à l'initiative d'actions innovantes sur son territoire. Il y en a 51 en France.

Leur enjeu principal : l'harmonie entre l'homme et la nature. La charte d'un Parc naturel régional est le contrat qui concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire. Elle fixe les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en oeuvre. Elle permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du Parc par les diverses collectivités publiques. Elle a une validité de 12 ans.

Une procédure de révision de la charte permet, au vu du bilan des actions du Parc, de redéfinir son nouveau projet et de reconduire son classement. Après avoir été soumise à enquête publique, la charte est approuvée par les communes constituant le territoire du Parc, les communautés de communes, la (ou les) Région(s) et Départements concernés. Les partenaires socioprofessionnels et associatifs sont associés à sa mise en oeuvre.

Les 5 missions du parc sont :

- Préserver et valoriser les patrimoines naturels et culturels
- Favoriser le développement économique et la qualité du cadre de vie
- Aménager le territoire
- Informer et sensibiliser habitants et visiteurs
- Conduire des actions expérimentales ou innovantes

Et Dullin dans tout ça ?

Vous le savez sûrement déjà mais jusqu'au 25 octobre 2020 avait lieu l'enquête publique sur le projet de révision de la charte du Parc naturel régional de Chartreuse. Une copie du rapport et des conclusions motivées seront tenues à la disposition du public pour une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête dans chacun des lieux de permanence de l'enquête publique, les Préfectures de l'Isère et de la Savoie ainsi qu'au Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes. Ils seront consultables sur les sites internet suivants :

www.auvergnerhonealpes.fr et www.parc-chartreuse.net

À l'issue des consultations prévues par le Code de l'environnement, le projet de Charte du Parc naturel régional de Chartreuse révisé, sera adopté par décret. Il portera renouvellement du classement pour une durée de quinze ans. Le Conseil municipal devra se prononcer dans les mois à venir quant à son intégration ou non au Parc naturel régional de Chartreuse.

Écoles et temps périscolaires - RPI Ayn/Dullin

Les écoles d'Ayn et Dullin ont connu une année 2020 pleine d'imprévus et de nouveautés, qu'elles soient liées ou non au contexte sanitaire. Le RPI a eu le plaisir d'apprendre au printemps dernier l'ouverture d'une 4e classe, attendue depuis plusieurs années, pour la rentrée 2020. Cela vient à point face à une augmentation régulière des effectifs.

Cette année, 96 enfants sont scolarisés, répartis de la façon suivante : 17 PS - 15 MS - 14 GS - 12 CP - 6 CE1 - 13 CE2 - 11 CM1 - 8 CM2

Cette ouverture de classe a eu plusieurs conséquences sur les plans scolaire et périscolaire.

Au niveau scolaire, la répartition des niveaux a été remaniée : Mme Laurence Vittoz a été nommée sur la nouvelle classe de l'école d'Ayn, et accueille les élèves de CP et CE2. Mme Jennifer Andriot accueille pour sa part les élèves de CE1, CM1 et CM2. A Dullin, M. Bertrand Arnaud accueille les élèves de petite section et une partie des moyennes sections.

Mme Lucie Pelon accueille l'autre partie des moyens ainsi que les grandes sections les lundis et mardis, et Mme Elina Hilaire les jeudis et vendredis. Les élèves de MS se retrouvent toutefois chaque après-midi pour un temps d'activité commun.

Sur le plan périscolaire, nous accueillons cette année Ophélie Gallais, qui est venue renforcer l'équipe et intervient sur les temps de midi et du soir. Bienvenue à elle !

Cet accroissement des effectifs a conduit à modifier les horaires pour allonger d'une demi-heure la pause méridienne et aménager deux services de cantine. Les enfants reprennent désormais l'école à 13h30 l'après-midi et terminent à 16h30. Le fonctionnement des transports a également été remis en cause : le nombre d'enfants prenant la navette méridienne s'est révélé dès la rentrée supérieur au nombre de places. Deux navettes ont ainsi été organisées pour transporter tout le monde, en partenariat avec la CCLA et la Région, qui est l'autorité organisatrice des transports scolaires. Enfin, pour limiter le brassage des élèves des deux écoles, le temps de garderie du soir a été séparé entre les deux sites.

Depuis la rentrée de la Toussaint, le renforcement du protocole sanitaire lié à la seconde vague épidémique a nécessité de s'adapter à nouveau en aménageant deux lieux de cantine. Les élèves demi-pensionnaires de primaire prennent désormais leur repas à la salle des fêtes d'Ayn, et ceux de maternelle à Dullin. En somme, le maître mot de cette année 2020 à l'école est : adaptation !

Heureusement, nous avons la chance d'avoir des équipes enseignantes et périscolaires réactives et dévouées aux enfants, ainsi que des délégués et association de parents d'élèves toujours prêts à apporter leur aide. C'est une chance de pouvoir avancer main dans la main dans cette période particulière et nous leur adressons un grand merci !



Et les enfants alors ?

Ils poursuivent leur bonhomme de chemin au milieu de cette période mouvementée. Si certains projets ou sorties ont dû être annulés ou reportés à l'année prochaine, la vie scolaire reste animée, et leurs professeurs ne manquent pas d'énergie et d'imagination.

Ainsi, cet automne les maternelles ont pu explorer la forêt dullinoise et ses trésors et s'adonner à des activités de jardinage sur le potager de l'école. Des ateliers artistiques ont également pu être maintenus, et plusieurs ateliers de cuisine ont également eu lieu, notamment à la découverte des légumes anciens avec Thierry Bonnamour, maraîcher à Dullin. Les enfants ont pu préparer une soupe et même la déguster à la maison, pour le bonheur de toute la famille !



Anticiper une continuité de l'école en cas de fermeture liée au COVID

Les élu(e)s en charge du scolaire sur le territoire de la CCLA, en partenariat avec le centre socio-culturel AEL, essaient depuis la rentrée scolaire d'anticiper (dans la mesure de leurs moyens) d'éventuelles fermetures d'écoles liées au COVID sur le territoire.

Dans ce cadre, il est notamment envisagé de constituer dans chaque commune une « réserve citoyenne » composée d'habitants qui seraient prêts à donner de leur temps bénévolement pour aider les professionnels enseignants, périscolaires et de l'AEL à maintenir un accueil des enfants, notamment dans le cas où l'école fermerait parce que tout ou partie de l'équipe enseignante est contaminée et non remplacée. Si des personnes souhaitent communiquer leur disponibilité de principe, elles peuvent le faire auprès du secrétariat de mairie.





La Cagnotte des mômes

Chaque année, la Cagnotte des mômes met sur pied des actions pour financer projets et animations à destination des enfants d'Ayn et Dullin. Cette année, l'adaptation est de mise pour l'équipe bénévole qui a tout de même pu sortir 600 litres de jus de pommes pour le pressage annuel !

Ce n'est pas moins d'1 tonne de pommes (et poires) qui a été récoltée fin septembre par les enfants et leurs parents pour réaliser le fameux jus de pomme de l'école. La Cagnotte remercie les propriétaires qui ont autorisé le ramassage de leurs fruits qu'eux-mêmes ne souhaitaient pas récolter ainsi que toutes les personnes qui ont apporté leur propre récolte.

Cette année, le pressage n'a pas pu avoir lieu sur place à l'école. C'est Mr Mailland à Attignat-Oncin qui a pressé et embouteillé 600L de jus ! Les bouteilles de jus pasteurisé ont toutes été vendues ! Les bénéfices de cette vente serviront au financement des différents projets scolaires des enseignants.

La Cagnotte a tenu son AG le 2 octobre dernier à l'auberge de Mandrin en comité limité à cause des restrictions de rassemblement. Le conseil d'administration a présenté le bilan des actions de l'année scolaire 2019/2020 qui a été largement amputée à cause de la crise sanitaire. Le calendrier des animations a quand même été renouvelé pour cette nouvelle année scolaire en espérant que la situation nous permette de le tenir.



Le Conseil Intercommunal des Enfants

Le CIE se réunit généralement 1 fois par mois les samedis matins (hors période de vacances scolaires) et cela se déroule comme un conseil municipal : feuille de présence, signatures des élus sur le compte rendu de la réunion, parole ouverte pour tous les élus, chacun peut s'exprimer et proposer des idées, apporter ses compétences sur tel ou tel sujet.

Auparavant, l'élection avait lieu tous les 2 ans. Après réflexions, il a été décidé de réduire à un mandat d'un an afin de permettre aux jeunes élus de s'investir sans avoir peur de s'investir pour 2 années, notamment pour les CM2 qui l'année suivante rentrent en 6ème.

Trois adultes encadrent les enfants : André Rochas (ancien élu de Dullin), Sandra Francony (1ère adjointe d'Ayn), Marion Vanbervliet (2ème adjointe de Dullin). Le mardi 13 octobre avaient lieu les élections en bonne et due forme à l'école.

12 élèves ont été élus :

Manon Tardy, Lily Texier, Nano Hermier, Chloé Rochas, Lou Damian, Elya Raimbault, Margot Savoie, Johanna Bois, Sarah Mellul, Milan Francony, Louis Winckel, Océane Barou.

2 suppléants complètent la liste des jeunes élus : **Lilou Huet et à Lucas Robert**

La fête de la rentrée a malheureusement dû être annulée compte tenu de la météo mais d'autres projets sont déjà sur les rails.

Le CIE devait se rassembler le samedi 7 novembre mais, malheureusement et compte tenu du contexte, nous avons préféré ne pas maintenir celui-ci. Nous espérons pouvoir bientôt pouvoir nous réunir pour réfléchir à des projets pour les mois à venir.

Les chantiers en cours et à venir

Et voilà une année 2020 qui se termine avec de nombreux travaux réalisés et d'autres à venir ! Plusieurs chantiers ont été initiés cette année. Tout d'abord, la réhabilitation de la Grange du Chef-lieu, devenue à présent le local du Comité des fêtes. Ce bâtiment a fait peau neuve avec un changement de charpente, tout en respectant l'esthétique du village et en ré-injectant les tuiles écailles existantes.

Des travaux de voirie ont également été réalisés : avec des reprises de chaussées sur des routes communales, et notamment l'impasse du Fourchet ; un rétrécissement a été créé sur la route du Fayet afin d'éviter la présence de véhicules lourds sur cette route étroite et sinueuse.

Pour plus de sécurité, des miroirs ont été changés à certains croisements ayant peu de visibilité, les éclairages solaires des abris-bus sont également en cours de révision.

Comme vous avez pu le remarquer, les travaux du parking de la salle des fêtes ont commencé !



Zoom sur la fibre optique

Inégal selon les hameaux, l'accès à internet pose question sur la commune et nombreuses sont les personnes qui se posent la question de l'arrivée de la fibre optique sur le territoire.

Chantier démarré il y a maintenant 3 ans, ce sont des noeuds de raccordement, des sous-répartiteurs, des points de branchements optiques et 255 000 prises qui doivent être installées en Savoie, dont 342 sur Dullin.



La société Savoie Connectée (société locale de Covage, désignée par le Conseil Départemental) est chargée du projet et prévoit 100 % de raccordement en Savoie en 2024.

Vous pouvez tester votre éligibilité depuis cette adresse internet :

www.covage.com/fibresavoie-connectee

Sur notre territoire, le relevé de boîtes aux lettres a été fait, le projet de déploiement suit son cours et le démarrage des travaux pour Dullin est actuellement prévu pour le 3e trimestre 2021 avec une fin de chantier au 4e trimestre 2022.

INFO +

LE RACCORDEMENT DES COPROPRIÉTÉS FAIT L'OBJET DE CONVENTION AVEC LES SYNDICATS DE COPROPRIÉTÉ. FAITES BIEN VALIDER CET ASPECT EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Bibliothèque

Si la crise sanitaire a reporté la manifestation « Ma Bibliothèque en fête » au 24 avril 2021, elle a aussi poussé les équipes à s'adapter pour poursuivre les missions de la bibliothèque. Ainsi, celle-ci propose désormais un service de « prêts à emporter ». Pour en connaître les modalités, contactez l'équipe par mail : biblio@dullin.fr ou au **06 32 82 89 91**.

Les réservations seront à retirer aux heures de permanences habituelles (voir sur www.dullin.fr).

Savoie-Biblio (Conseil Savoie Mont-Blanc) a aussi ouvert les ressources numériques emedia (presse en ligne, films, auto-formation) à l'ensemble des habitants de Savoie et Haute-Savoie de plus de 14 ans. Pour s'inscrire, transmettre son nom, prénom et la commune de résidence à biblioaps73@gmail.com, des identifiants et un mode d'emploi vous seront envoyés.

Animation et lecture pour les plus jeunes organisée au tour de l'album « Moi, j'ai peur du loup... » offert par le Conseil Général aux enfants nés en Savoie en 2019.

L'évolution des horaires et des services de la bibliothèque en fonction des restrictions sanitaires sera régulièrement mise à jour sur le site www.dullin.fr



Exposition Jardin des toiles

Comme vous le savez tous, notre exposition, de plus en plus renommée et appréciée par les locaux et les exposants eux-mêmes qui aiment à revenir chaque année montrer leurs nouvelles créations, a été annulée cet été.

Les idées de déco sont toujours dans les tiroirs et surtout dans les méninges de tous les membres de la commission expo qui espèrent vivement pouvoir les ressortir rapidement.

C'est le souhait de tous. Rendez-vous l'année prochaine...

Par ailleurs, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles ponctuels pour nous aider dans l'installation de la salle, trouver Atifs... N'hésitez pas à vous faire connaître et venir nous rejoindre. Bonne ambiance assurée !



Un mot du Centre Communal d'Action Social (CCAS)

Le repas communal, prévu au printemps 2020, puis repoussé à l'automne dans l'espoir d'une amélioration du contexte sanitaire, n'a finalement pas pu se tenir. Le CCAS a toutefois souhaité maintenir le lien d'une autre manière.



L'an dernier, le repas s'était déroulé à Ayn

Un premier colis avait été distribué durant le confinement du printemps 2020 aux habitants de 75 ans et plus. Il s'agissait d'un repas traiteur confectionné par l'entreprise Poulet et accompagné d'un petit mot. Le CCAS a souhaité réitérer cette attention à l'automne auprès des personnes de 70 ans et plus. Ce deuxième colis, distribué en décembre, a pris la forme d'un

panier garni de produits locaux, accompagné d'une carte de vœux confectionnée par les élèves de maternelle. Les professeurs ont pris à cœur ce projet proposé par le CCAS et ont souhaité faire réaliser aux enfants des cartes personnalisées, afin d'initier un lien privilégié entre petits et grands.



Nous souhaitons à toutes et tous une bonne année 2021, en espérant pouvoir à nouveau nous réunir et passer un bon moment ensemble !

Un grand MERCI ...

... A toutes les personnes qui, spontanément, ont apporté leur aide de près ou de loin pendant les périodes difficiles liées à la crise du COVID, où certains dispositifs ont dû se mettre en place rapidement et sans moyens.

Focus sur les couturières bénévoles



Outre les masques de protection fournis par la Région, la majorité des masques dont les dullinois ont pu bénéficier via

la mairie provenait du savoir-faire et de la motivation de plusieurs bénévoles du territoire. Ainsi, au mois d'avril, des ateliers de confection de masques de protection en tissu ont eu lieu dans la salle des fêtes.

L'objectif était de créer des masques en tissus en conformité avec les directives (mais non-normalisés) et créer un moment convivial et de solidarité tout en respectant les gestes barrières et les distances de sécurité. Après nettoyage, séchage et conditionnement, la cinquantaine de masques a été proposée aux habitants de Dullin.

La commune a souhaité remercier particulièrement les bénévoles qui ont donné de leur temps pour la conception de ces masques, ainsi que Mojo Tech And Vlog qui a fabriqué et livré gratuitement 10 visières de protection pour cet atelier.

Portrait d'une Dullinoise

Sibylle TOSCHI

Au début de la crise sanitaire liée au Covid-19 où confinement et autorisation de sortie étaient le lot de chacun, de nombreuses communes ont lancé des appels à bénévoles pour coudre de toutes pièces des masques de protection en tissu répondant aux normes Afnor.

Parmi ces bénévoles, majoritairement des femmes, beaucoup de professionnelles ont offert leur temps et leurs compétences pour fournir un grand nombre de masques aux habitants de leurs communes.

Sibylle Toschi, habitante de Dullin à Vergenue d'en Bas est l'une d'elle, et affiche un parcours atypique. Monteuse vidéo et journaliste reporter d'images de formation, puis vendeuse de produits techniques à la FNAC, elle a ensuite fait un grand virage dans sa vie professionnelle en s'installant chez elle et en cumulant alors plusieurs activités : D'abord assistante maternelle, Sibylle est aussi VDI dans les vêtements Captain Tortue, mais elle met également son savoir-faire en matière de couture à profit.

Près de 300 masques cousus pour la communauté

Au printemps dernier, alors que le confinement débutait, Sibylle Toschi a commencé à coudre quelques masques pour sa famille et ses proches. Puis, dans un élan de solidarité, elle s'est finalement lancée dans la conception de 250 masques de protection à destination d'infirmières d'Aix-les-Bains et des habitants de Dullin et de La Broidoire via une distribution par les mairies.

Passion transmise par sa mère, c'est à la main que Sibylle a longtemps cousu jusqu'en 2014 où elle poursuit son travail avec une machine à coudre. Quelques cadeaux pour la famille, un trousseau de naissance pour sa fille puis, poussée par une amie photographe, elle conçoit divers accessoires pour celle-ci qui la pousse à continuer et à faire des marchés jusqu'à ce qu'elle s'immatricule finalement comme entrepreneuse individuelle. "Aujourd'hui c'est vraiment une activité plaisir pour moi. Cela me fait du bien, je m'évade, je ne pense à rien et j'adore créer des choses pour les gens, c'est top".

Rappelons que toutes les mains qui ont répondu présentes pour faire des masques de protection en temps voulu conçoivent bien d'autres choses et il est possible de découvrir les travaux de Sibylle sous le nom "Créa'mimi" ou même de la rencontrer sur certains marchés d'artisans.



Bilan 2020 partenariat fondation 30 millions d'amis

C'est un bilan actuel de 3 chats errants qui ont été stérilisés et identifiés sur les 4 programmés pour 2020 dans le cadre de la convention signée entre la mairie de Dullin et la Fondation 30 Millions d'amis. Pour rappel, cette convention a pour but de limiter la prolifération de portées.

Malheureusement, avec les confinements, les actions ont été suspendues. Tout cela n'aurait pas été possible sans la collaboration de Ghislaine Reboud, créatrice et Présidente de l'association « SOS Chats en détresse St Béron Savoie » qui intervient en total bénévolat.

C'est Ghislaine qui gère en amont les rendez-vous chez le vétérinaire et qui se déplace pour étudier comment procéder pour la capture. Après avoir repéré les chats, elle dispose les trappes aux meilleurs endroits. C'est donc à chaque fois un coup de poker. Une fois les chats opérés, Ghislaine effectue le suivi sanitaire et les relâche sur le lieu de capture comme l'impose la loi.

Nous remercions Ghislaine pour son engagement bénévole et sa disponibilité ainsi que les personnes qui nous ont alertées, qui ont été réceptives à cette démarche et qui ont joué le jeu pour nous permettre d'atteindre un bilan positif pour cette année de partenariat.

De ces portées disséminées, quatre chatons ont pu trouver une famille notamment grâce à une annonce faite sur la page Facebook de la Mairie.

Cette convention sera renouvelée pour 2021.

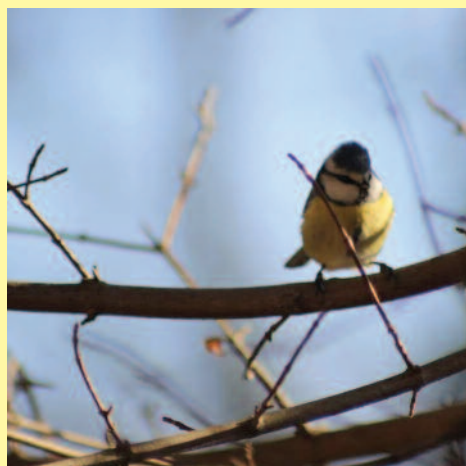


Le saviez-vous ?

En cette période automnale c'est le moment de nettoyer et d'installer vos abreuvoirs pour les oiseaux ! Même si l'accès à l'eau leur est nécessaire toute l'année, il devient plus compliqué, notamment l'hiver en période de gel.

Ainsi, chacun peut leur faciliter la tâche avec quelques conseils pratiques :

- Utilisez un récipient peu profond pour éviter la noyade
- Placez-le dans un endroit en hauteur et dégagé pour que les oiseaux puissent surveiller l'arrivée de prédateurs
- Pensez à nettoyer régulièrement les abreuvoirs pour éviter les risques de transmission de maladies et la formation d'algues
- Renouvelez l'eau régulièrement et la maintenir libre de la glace en ajoutant simplement et uniquement de l'eau tiède.



Bilan touristique

C'est une année très particulière que nous venons de traverser en raison de la pandémie qui a bouleversé nos quotidiens. La période printanière est habituellement une période où nous accueillons de nombreux groupes. Nos gîtes ainsi que la salle des fêtes sont essentiellement loués pour des mariages, séminaires et fêtes familiales.

En raison du confinement imposé et de l'interdiction de rassemblement, nous avons dû faire face à de nombreuses annulations. La perte sèche pour cette période s'élève à 31 000 euros, perte non compensée par la saison estivale.

L'été s'est quant à lui bien déroulé grâce à une organisation différente des années précédentes. Nous avons dû nous adapter en acceptant des séjours de courte durée (souvent inférieurs à la semaine).

Les demandes étaient toutes de dernière minute, il était nécessaire d'être réactif. Heureusement, l'équipe des gîtes s'est agrandie le temps de l'été, avec l'arrivée d'une personne supplémentaire.

Ce renfort était essentiel et nous a permis de respecter un protocole sanitaire strict afin de rassurer notre clientèle.

La saison automnale est elle aussi particulière car la fermeture des salles de réception a engendré l'annulation de nombreux rassemblements familiaux. En revanche, les demandes de locations temporaires (location au mois) ont nettement augmenté cet automne et nous permettent de maintenir une activité durant ce nouveau confinement.



Déclarations préalables

ORANGE UPRSE LYON

Le Tilleray

Installation d'un pylône pour relais de radiotéléphonie et d'une clôture

> Accord le 15/05/2020

OLIVIER Gauthier

857 route de la Bridoire

Construction d'une piscine hors sol, d'une terrasse et d'un abri de jardin

> Accord le 20/12/2019

NOIRAY Jacky

561 chemin de la Roue

Rénovation d'un petit chalet avec terrasse couverte, Réfection toiture et façades

> Accord le 23/01/2020

SARL OFEGA

RICHOUS Olivier

496 ch. de la Roue

Extension toiture

> Accord le 10/06/2020

VIBOUD Guillaume

897 route de la Bridoire

Installation d'une serre de jardin

> Accord le 19/05/2019

NOIRAY Pascale

475 ch. de la Roue

Extension d'une maison d'habitation

> Accord le 27/02/2020

SARL OFEGA

RICHOUS Olivier

496 ch. de la Roue

Construction d'une piscine

> Accord le 10/03/2020

BELLEMIN-LAPONNAZ

Yannick

1317 route de Vergenue

Construction d'une piscine hors sol

> Accord le 10/06/2020

MACHETEL Kevin

71 route d'Ayn

Modification d'ouvertures

> Accord le 6/07/2020

TARDY Philippe

78 ch. du Gallin

Construction d'un abri de jardin

> Accord le 30/08/2020

VITALE Mathieu

183 ch. de la Source

Réfection toiture et modification d'ouvertures

> Accord le 17/08/2020

BOUNOUS Frédéric

331 route de Vergenue

Changement destination, modification d'ouvertures, création d'une clôture et parking

> Accord le 12/11/2020

CHIRPAZ David

Chemin du Gallin

Division parcellaire

> Accord le 5/11/2020

GIRARD Guillaume

1287 Route de Vergenue

Construction d'une piscine hors sol

> En cours

Permis de construire

BOIS Dominique

868 chemin de la Roue

Construction d'un garage

> Accord le 10/01/2020

MONNIER Thibaud et

FRANÇOIS Margaux

Le Guichard

Construction d'une maison avec garage

> Accord le 25/05/2020

GAVEND Benjamin et

KOCUREC Maria

158 Impasse de la Chanullaz

Réhabilitation d'une grange en habitation

> Accord le 8/10/2020

DESBROSSE Mathieu

Impasse du Lavoir

Réhabilitation d'une grange en habitation

> Accord le 4/11/2020

Naissances

Adélie
VIAL
le 19 février

Lilas
CHARNAY
le 7 mars

Billy
JORQUERA
le 26 avril

Margaux
NEVEUX
le 11 mai

Claire
VIBOUD
le 3 octobre

Tristan
CUITAD
le 4 juin

Samuel
CLAVEL
le 28 novembre

Drew
MACHETEL
le 4 octobre

Mariage

Frédérique
BLONDEL
et
Laurent
BARRAUD
le 3 octobre

Maurice
HUSSON
le 31 mars

Jean-Marc
ROBERT
le 11 octobre

Décès

Jean-Luc
REGAIRAZ
le 12 novembre

La commune s'associe à la douleur des familles de Bernard FAUGE, architecte qui a beaucoup œuvré pour la commune de Dullin, et Daniel MENARD-BOCQUET, président fondateur du Comité des Fêtes de Dullin

CÔTÉ PRATIQUE

Services d'urgence

- > Samu : 15
- > Pompiers : 18
- > Gendarmerie : 17
- > Centre anti-poison : 01 72 11 69 11

Médecins

NOVALAISE :
Dr Aymoz - Dr Lagoutte :
04 79 28 79 85
Dr Dufaitre :
04 79 28 72 80

St ALBAN de MONTBEL :
Dr Lefebvre : 04 79 36 06 71
Dr Chavet : 04 79 70 84 22
Dr Palis : 04 79 36 06 71

Cabinet d'infirmières

Novalaise : 04 79 28 72 71
La Bridoire : 04 76 31 21 13
St Alban : 06 70 62 20 93

Vétérinaire

NOVALAISE
J.H. Le Dall : 04 79 28 76 50

Pharmacies

Novalaise : 04 79 28 70 26
La Bridoire : 04 76 31 12 05

Centre Polyvalent d'Actions Sociales

St Genix/Guiers : 04 76 31 51 95

Taxis

Alisée transport : 06 11 45 84 73
Alt Charly Taxi : 04 79 36 03 44
Brunier-Collet : 04 79 28 75 52

Coopérative laitière Ayn-Dullin

Horaires annuels :
> Mardi au samedi : 8h30-12h
> Vendredi et samedi après-midi : 15h-18h30
> Dimanche : 8h30-12h
Les horaires sont modifiés pendant les périodes de fêtes, les jours fériés et en juillet/Août.
Tel : 04 79 28 73 63

Déchetterie

NOVALAISE
> Lundi après midi : 13h30-18h
> Mercredi matin : 8h30-12h du 1/03 au 31/10
> Vendredi après midi : 13h30-18h
> Samedi 8h30-12h/13h30-18h
La déchetterie est fermée les jours fériés
Les déchets de tonte ne sont pas acceptés.
Tel : 04 79 26 08 30

ADMR

bureau route du lac à Novalaise
04 79 28 78 82

Communauté de Communes (CCLA)

04 79 28 78 64 - www.ccla.fr
Maison du Lac Cusina
73470 Novalaise
ccla@ccla.fr

Consultation architecturale

04 79 28 70 38
Uniquement sur rendez-vous à la CCLA - le 2^e lundi de chaque mois

Syndicat des Eaux du Thiers

ST ALBAN DE MONTBEL
04 79 36 02 18
ou 06 83 40 74 43

Point relais CAF

LA BRIDOIRE - Association AVIE
mardis 17h-19h
et jeudis 14h-16h
NOVALAISE - Association AEL
mardis 15h-18h
et jeudis 9h-12h
sur rendez-vous préalable pris
au 04 79 28 57 39

Office de tourisme

04 79 36 00 02
www.lac-aiguebelette.com

Allo service public

tél. 39 39
La première réponse à vos questions administratives

Mission locale

tél. 04 79 28 57 39
à l'AEL, mardi de 14h à 17h



Comité des Fêtes

Après avoir tenu son assemblée générale le 7 mars, le calendrier des manifestations du Comité des Fêtes fut perturbé en 2020.

Le 11 juillet, la projection du film «L'incroyable histoire du Facteur Cheval» a eu lieu sous réserve de respecter les gestes barrière.



Mais pour la première fois depuis 1985, DULLIN est resté calme le 1er weekend d'août : Pas de fête au village, pas de concours de boules ni de feux d'artifice...

En revanche, et contre toutes attentes, les jeux Inter villages se sont déroulés comme prévu le 5 septembre. Ayant obtenu l'accord de la préfecture deux semaines auparavant, l'organisation fut particulièrement compliquée : respect des gestes barrière et nombre limité de participants, entraînant l'interdiction de faire de la publicité. Mais nos efforts ont été récompensés : Nous avons gagné ! L'engouement, la motivation et la joie des participants ont raisonné dans tous le village et nous espérons vivement pouvoir organiser les prochaines manifestations dans de meilleures conditions, avec une information préalable de tous les habitants.

Une semaine avant le second confinement, les boudins à la chaudière ont connu un franc succès. Malgré l'absence de buvette, les amateurs de boudins ont été si nombreux le samedi soir que tout était vendu à 19h30 ! Au grand regret des personnes qui se sont déplacées le dimanche matin. Mais promis, l'an prochain, les 23 et 24 octobre, nous reverrons les quantités à la hausse !

La situation sanitaire de fin d'année n'a malheureusement pas permis l'organisation d'un spectacle de Noël pour les enfants.

En 2021, la soirée dansante de février n'aura pas lieu. Mais nous espérons qu'il sera possible d'organiser le cinéma plein air en juillet (date à définir) et la fête au village le dimanche 8 août.

La date n'est pas encore connue, mais d'ores et déjà, nous savons que les inter-villages 2021, s'ils peuvent avoir lieu, seront organisés par le comité des fêtes de Novalaise, avec la participation des Comités des Fêtes de Lépin le Lac, Nances, Gerbaix, Novalaise, Ayn et Dullin.

L'ensemble des membres du Comité des Fêtes vous souhaite une belle année 2021, avec, nous l'espérons, un retour progressif mais définitif à la « vie normale ».

Fabienne Girerd,
Présidente du Comité des Fêtes de Dullin



Mairie de Dullin

Horaires d'ouverture du secrétariat au public :

lundi > de 14 h à 17 h 30

mercredi > de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Permanence du Maire et/ou des adjoints sur rendez-vous



Tél. : 09 67 00 41 05

Fax : 04 79 36 01 88

E-mail : contact@dullin.fr

www.dullin.fr

